

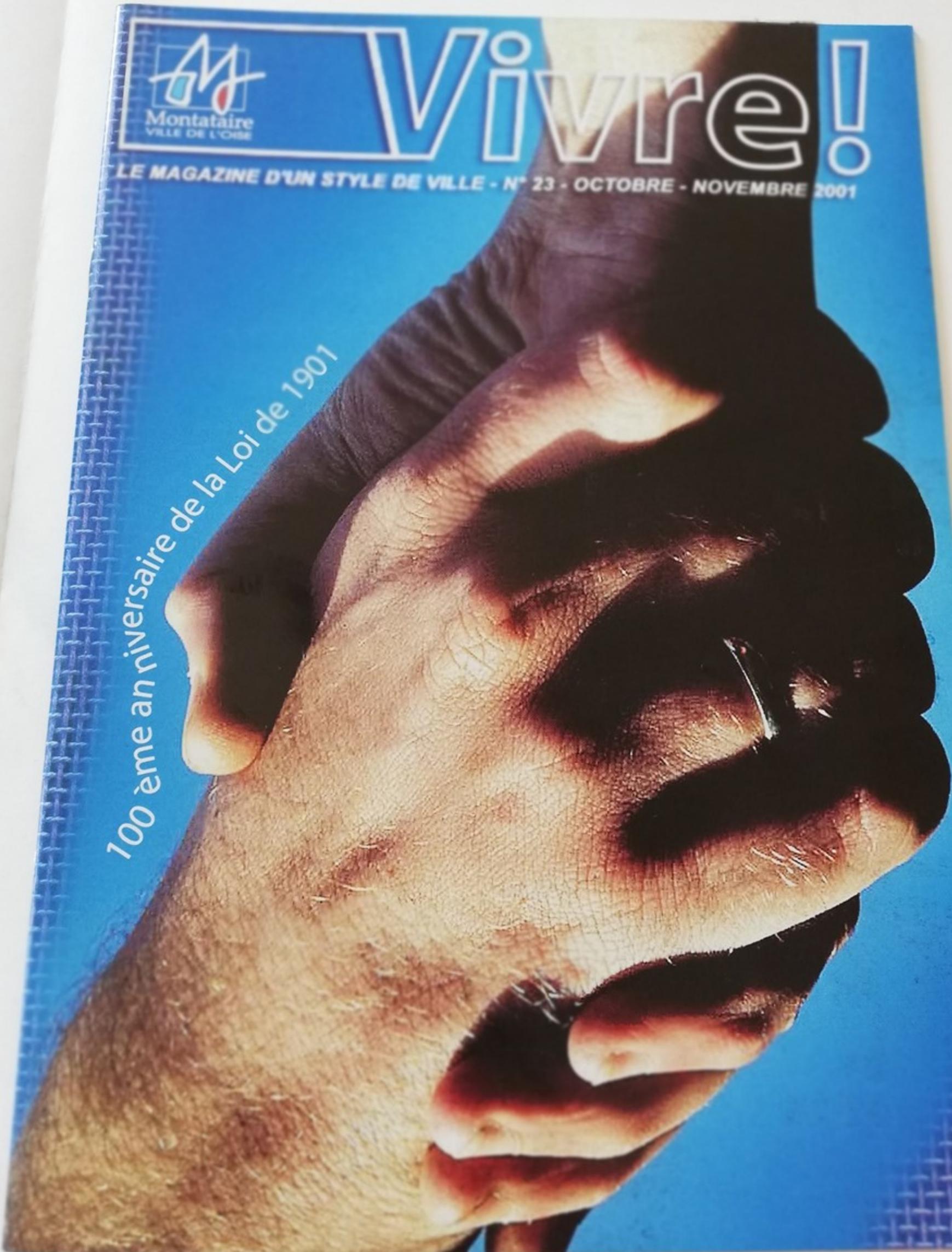


Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UN STYLE DE VILLE - N° 23 - OCTOBRE - NOVEMBRE 2001

100<sup>ème</sup> anniversaire de la Loi de 1901



*Des habitants de Montataire  
embellissent leur ville !*

## Sommaire

- Miss Montataire .....
- Dossier associations .....
- Collecte sélective .....
- L'Euro arrive .....

### Les gens de Montataire

- Cahier central .....
- Urbanisme .....
- Education .....
- Services publics .....
- Vie associative .....
- Palestine .....
- Etat civil .....

### Vivre !

N° 23 - Octobre-Novembre 2006

Directeur de la Publication :  
Jean-Pierre

Directeur de la Communication/rédaction :  
Jean-François  
jp606  
06 10 00 00  
03 44 00 00

Composition-Maquette-Conception :  
Véronique  
Mia  
Manuel Fernandes, Br  
Chantal Maupa

Photos :  
Jean-Louis

Impression - composition couleur :  
Imprimerie Municipale

Conseils et réalisation graphique :  
Jean

Vivre !  
Rue André Ginisti - 60160  
<http://www.mairie-montataire.fr>  
Téléphone : 03 44 00 00  
Télécopie : 03 44 00 00

*Félicitations aux Montatairiens  
qui ont rénové leur façade  
dans le cadre de l'OPAH*

	pages
• Miss Montataire .....	4
• Dossier associations .....	5 à 9
• Collecte sélective .....	10
• L'Euro arrive .....	11 - 13

## Les gens de Montat'

• Cahier central .....	13 à 20
• Urbanisme .....	21-23
• Education .....	24
• Services publics .....	25
• Vie associative .....	26-28
• Palestine .....	29
• Etat civil .....	30

## Vivre !

N° 23 - Octobre-Novembre 2001

Directeur de la Publication :  
Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication/rédaction :  
Jean-Paul Legrand  
jp60@wanadoo.fr  
06 13 09 15 03  
03 44 64 44 44

Composition-Maquette-Conception :  
Véronique Bendemagh,  
Micheline Bordez  
Manuel Fernandes, Bruno Giordano  
Chantal Maupas, Fernand Tuil

Photos :  
Jean-Louis Cormontagne

Impression - composition couleur :  
Imprimerie Municipale - Montataire

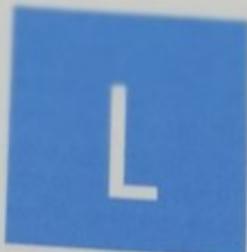
Conseils et réalisation graphique :  
Jean-Noël Wallemacq

Vivre !

Rue André Ginisti - 60160 Montataire  
http://www.mairie-montataire.fr  
Téléphone : 03 44 64 44 00  
Télécopie : 03 44 64 44 05

## Éditorial

### Un monde à changer



Le drame horrible qui s'est produit aux Etats-Unis le 11 septembre a provoqué une très grande émotion. Je condamne sans appel ces actes terroristes barbares qui ont fait des milliers de victimes innocentes. Mes pensées vont vers elles et vers leurs proches. Comme dans de nombreuses villes de France, les drapeaux tricolores ont été mis en berne durant trois jours et un coup de sirène a retenti le 14 septembre à 12 heures.

Avec la Municipalité, nous exprimons notre solidarité avec le peuple des Etats-Unis. Ces actes inqualifiables sont de nature à attiser des haines et à remettre en cause la recherche de solutions pacifiques dans de nombreux conflits, dont celui du Proche-Orient, où le peuple palestinien lutte pour le droit à une patrie, un pays.

Comme nous le craignons, depuis plusieurs jours maintenant une véritable guerre est engagée en Afghanistan par les Etats-Unis et ses alliés. Si la lutte contre le terrorisme partout dans le monde est absolument nécessaire et vitale, il n'est pas vrai que c'est en tuant des innocents pour en venger d'autres (ceux du 11/9), que le monde trouvera sa tranquillité, et que les fanatiques de tous bords seront mis hors d'état de nuire. Au contraire les risques d'engrenage sont réels et notre pays qui doit participer à l'action contre la terreur, ne doit le faire que sous couvert des décisions de la représentation nationale (le parlement) et de l'O.N.U. Oui Ben Laden, les Taliban et tous les individus ayant sombré dans cette violence doivent être poursuivis, jugés et punis pour ce qu'ils font souffrir à leur peuple, mais aussi au monde entier. Cependant la justice d'un monde civilisé ne doit en rien ressembler aux méthodes de ces terroristes.

Il faut que nous nous interroguions sur les causes profondes qui conduisent des groupes terroristes à commettre leurs actes barbares. Nous vivons dans un monde où des peuples entiers ont subi ou subissent encore tant d'inégalités, de frustrations et d'injustices. Cela favorise la montée des extrémismes de tous bords qui entravent le développement de la démocratie et des libertés.

Face au terrorisme, il s'agit donc d'agir pour toujours plus de démocratie, pour favoriser la fraternité et la solidarité entre les peuples, pour éradiquer l'exploitation, l'ignorance, les injustices et tous les fanatismes qui en découlent. Les forces de paix, tous les gens de bonne volonté peuvent agir pour une mondialisation qui privilégie les hommes, leurs libertés, leurs connaissances, leur développement. C'est sans doute le défi à relever pour l'avenir de l'Humanité.

L'actualité a été aussi marquée par la catastrophe industrielle de Toulouse. Celle-ci montre combien les populations doivent être associées aux décisions d'implantation d'industries ou d'habitations et les salariés aux contrôles de sécurité avec de réels moyens donnés aux comités d'hygiène et de sécurité, comme à la vie démocratique sur les choix stratégiques des entreprises. Déplacer les usines à la campagne ne règlera pas le problème des négligences causées le plus souvent par le manque d'écoute et de considération envers les salariés par des directions d'entreprises le plus souvent obnubilées par la course à la rentabilité. A Montataire, nous faisons tout pour favoriser le dialogue entre les directions d'entreprise et la municipalité par des rencontres régulières.

En ces moments difficiles jamais n'a été plus actuelle la devise de notre République. A Montataire, nous essayons de la faire vivre par des actes de solidarité avec les habitants de notre ville, avec ces innocents, qu'ils soient victimes aux Etats-Unis, en Palestine, ou encore en Afghanistan, et avec tous les peuples du monde. Solidarité aussi avec la population de Toulouse avec un soutien financier voté au conseil municipal et versé au Secours populaire pour l'aide aux sinistrés.

**Votre Maire**  
**Jean-Pierre Bosino**

## Miss Montataire

Renouant avec une vieille tradition de Montataire datant des années quarante, le Groupement des artisans et commerçants (GCAM) a organisé un concours pour l'élection de Miss Montataire. Cet été, plusieurs jeunes femmes ont donc décidé de se présenter, celle qui a été choisie par le jury se prénomme Fanny, elle est élève dans une première scientifique au Lycée Malraux.

**Vivre :** Fanny, qu'est-ce qui a motivé votre participation à ce concours ?

Miss Montataire : J'ai trouvé que cela pourrait être un moyen de représenter

un peu les jeunes de la ville. Mais j'avoue que le concours c'est aussi comme un défi, une forme de jeu, et puis mes proches, mes amis m'ont encouragée. Je remercie en particulier Marie-France qui tient le commerce de parfumerie rue Jean Jaurès pour son aide et ses encouragements.

**Vivre :** Et ça fait quoi d'être Miss Montataire ?

C'est très sympathique. Des gens me reconnaissent, parlent avec moi, expriment leur gentillesse. Et puis on m'invite dans des rencontres, des réceptions où je fais connaissance avec de nouvelles personnes. Pour moi c'est avoir la possibilité aussi d'exprimer ce qu'aiment les jeunes.



**Vivre :** comment vous passez la vie des jeunes dans votre ville ?

A Montataire, il y a plein de choses qui sont faites pour les jeunes notamment pour le sport mais aussi par exemple pour les études avec le prêt des livres. Personnellement j'ai pu aller plusieurs fois en Allemagne à Finsterwalde grâce au jumelage et me faire des amis là-bas. Je me souviens aussi d'une sortie avec Jade où on avait fait du roller au Trocadéro.

**Vivre :** vous êtes très branchée sport ?

Oui j'adore le sport. Je fais du tennis avec le club de Montataire et je vais régulièrement à la piscine. J'aurais bien voulu m'entraîner pour la plongée, mais cela prend trop de temps. Mais je vais essayer de réussir mes études pour devenir professeur de sport, c'est mon rêve. Ou alors si ça ne marche pas j'aimerais bien travailler dans les métiers de la beauté.

**Vivre :** justement quelle image de la femme avez-vous ?

Surtout pas enfermée à la maison derrière les casseroles ! Pour moi, le droit au travail des femmes c'est indispensable. Et puis il y a encore trop d'injustices dans le monde, des femmes qui vivent la misère, le mépris. Les femmes d'Afghanistan sont courageuses de résister à l'oppression dont elles sont victimes.

**Vivre :** comment voyez-vous l'avenir ?

J'aimerais que les gens puissent s'entendre. J'adore les gens gentils. Je suis horrifiée par ce qui s'est passé aux Etats-Unis. C'est dégoûtant de s'attaquer ainsi à des innocents. Cela fait peur. J'espère que nous n'irons pas vers la guerre mondiale. Au lycée on en parle entre camarades, on ne veut pas non plus que se développe la haine, le racisme. Je voudrais que le monde soit pacifique et qu'on préserve aussi notre environnement.

## Le b

Près d'une centaine de personnes se sont réunies à la municipalité pour une matinée de concert. La connaissance de la musique a été l'occasion d'un moment de fraternité. Le spectacle a été organisé par l'équipe municipale. Ensuite pour par un concert aussi des élèves ont poussé la

M. Cambien, président de la fédération des associations de la culture a pu approcher la perspective de la culture. Sala, bénévole de la précieuse combiement de la culture siècle après la culture un contexte de lutte pour la laïcité



## Extraits de Cambien :

La loi de 1958 a été particulièrement libérale. Elle a permis le mode de fonctionnement des pouvoirs publics à être dirigés par tout pouvoir. Les membres du conseil général ont été blâmés pour leur rôle dans la dégradation de l'environnement par les hommes.

# Le bonheur des bénévoles

Près d'une centaine de bénévoles se sont réunis à l'initiative de la municipalité dans le cadre agréable du centre de loisirs. La matinée a été consacrée à la connaissance et à la réflexion. Le midi a été l'occasion d'un repas fraternel spécialement préparé par l'équipe de la restauration municipale. Les convives ont ensuite poursuivi leur rencontre par un karaoké où l'on a vu aussi des élus prendre le micro et pousser la chansonnette !

M. Cambien, Directeur régional de la fédération des maisons de jeunes et de la culture a présenté un exposé sur une approche historique, juridique et prospective de la loi de 1901. M. De la Sala, bénévole associatif a, quant à lui, précisé combien a été difficile l'accouchement de la loi de 1901 plus d'un siècle après la révolution française dans un contexte social marqué par la montée des luttes ouvrières et le combat pour la laïcité.



## Extraits de l'intervention de M. Cambien: «une loi très libertaire»

La loi de 1901 est un contrat entre particuliers. Elle revêt un caractère extrêmement libertaire quant à son objet, son mode de fonctionnement, la répartition des pouvoirs. En effet l'association peut être dirigée par un seul membre avec tout pouvoir ou à l'inverse par tous les membres sous la forme d'une assemblée générale permanente. Bien entendu d'autres formes librement décidés par les membres de l'association peuvent être adoptées.

Il existe en gros trois types d'associations :

- 1) L'association sans capacité juridique : non déclarée, elle ne possède pas de personnalité juridique. Si elle peut recevoir des cotisations par contre elle ne peut obtenir de subventions publiques. Les membres sont collectivement et individuellement responsables de ce qui se passe au sein de l'association et de ses conséquences.
- 2) L'association à capacité juridique ou réduite : elle est déclarée à l'administration (en général en Préfecture ou Sous-Préfecture). Elle peut percevoir des fonds publics en plus des cotisations.
- 3) L'association reconnue d'utilité publique par un décret du conseil d'Etat sous réserve que l'association compte au moins 200 membres, qu'elle exerce son activité depuis au moins trois ans, qu'elle ait un rayonnement étendu et que ses statuts soient élaborés en regard des demandes du conseil d'Etat. ( .... )

Malgré quelques tentatives gouvernementales et en particulier à l'époque de l'Etat français du gouvernement de Vichy (interdiction des associations communistes ou para-communistes) et la tentative avortée de Raymond Marcellin en 1968 de dissoudre les associations politiques et la loi de 1901, la liberté d'association reste bien vivante.

## La loi de 1901 : un difficile accouchement



M. De la Sala est intervenu par un exposé relatant la lutte difficile pour la liberté d'association : «Malgré la révolution française, l'Empire de Napoléon Bonaparte, comme les régimes qui suivront, considérait les associations

*Liberté*  
d'Association  
1901 2001



## Bénévoles associatifs

comme une souche de subversion révolutionnaire, ils craignaient avant tout la multiplication des clubs politiques et des sociétés secrètes.

L'article 291 du code civil fut le guide contre la liberté d'association tout au long de ce 19<sup>e</sup> siècle.

Après 32 tentatives, le 14 novembre 1899, c'est le dépôt du projet présenté au nom de Monsieur Emile LOUBET, Président de la République Française, par Monsieur Waldeck Rousseau, président du conseil, ministre de l'intérieur et ministre des cultes.

Renvoyé à la commission relative au droit d'association, ce projet commença à être débattu le 15 janvier 1901. Le 1<sup>er</sup> juillet 1901, la loi sur les contrats d'association est votée et paraît au Journal officiel daté du 2 juillet 1901.

Depuis la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 n'a subi que peu de modification sauf que les articles 14 et 16 ont été abrogés sous le régime de Vichy. Cela a favorisé l'influence des congrégations.

### 1968 : tentative avortée de la droite

Enfin, il est utile de rappeler, qu'au lendemain des événements de Mai 1968, Raymond Marcellin, Ministre de l'intérieur du gouvernement Chaban-Delmas, déposa, sous prétexte d'un toilettage du texte de 1901, un projet de loi le 20 juillet 1971. Il fut délibéré par l'Assemblée Nationale et le Sénat et adopté en seconde lecture par l'Assemblée nationale, complétant les dispositions des articles 5 et 7. Cette loi avait pour but d'instituer une procédure, d'après laquelle l'acquisition de la capacité juridique des associations déclarées serait subordonnée à un contrôle préalable, par l'autorité judiciaire, de leur conformité à la loi.

C'était un retour à l'avant 1901, c'était un retour à l'autorisation préalable. Le Conseil Constitutionnel saisi par le Président du Sénat, dans sa grande sagesse déclarait le projet gouvernemental contraire à la Constitution. Mieux, il confirmera qu'au nombre des principes fondamentaux, reconnus par les Lois de la République et solennellement réaffirmés par le préambule de la Constitution, il y avait lieu de ranger le principe de la liberté d'association. Cet arrêt du Conseil constitutionnel

confirmait la valeur constitutionnelle de la liberté d'association.



### Hélène Sales

conseillère municipale déléguée à la vie associative a déclaré :

«Mesdames, Messieurs,

«Bene» bien «volo» je veux

C'est la définition du dictionnaire, le bénévole est un «bienveillant».

association : groupement de personnes réunies dans un dessein commun, non lucratif. C'est encore la définition du dictionnaire.

A l'occasion du centenaire de la loi de 1901, la municipalité a voulu réunir aujourd'hui les bénévoles des associations de la ville afin de les remercier du temps qu'ils leur consacrent.



Le plus et non le moindre de la vie associative Montataire est, entre autre, le nombre et la diversité de ses associations, le dévouement des bénévoles pour faire vivre avec efficacité et dynamisme. Nous allons échanger, autour d'une exposition en deux volets, le premier sur l'historique de la loi de 1901, et le second sur les «associations aujourd'hui» et les nouvelles avancées avec la loi de juillet 2000.

Je veux aussi vous dire que c'est avec enthousiasme que j'ai accepté la responsabilité que m'a confiée la municipalité pour animer la commission vie associative.

Dans notre esprit, celle-ci doit permettre de vous apporter une aide concrète à votre activité et, avec votre concours, harmoniser le planning de vos manifestations dans l'année afin que vous puissiez bénéficier, dans les meilleures conditions, de l'aide logistique et de communication que la ville peut vous apporter si vous le souhaitez.»

Liberté  
d'Association  
1901 2001

# Le

«Le centre nous donne réunir po cées qu'a la vie des pays et réflexion ter de na liberté d'a



### Une co à

Notre mur pour l'aid vos besoin Nous allo un annue remis à c Notre mo lièrement Toutes ce tendent p votre par nous ente

# Le maire félicite les bénévoles

«Le centenaire de la loi de 1901 nous donne l'occasion de nous réunir pour mesurer les avancées qu'a constitué cette loi pour la vie démocratique dans notre pays et pour contribuer à la réflexion en cours afin d'apporter de nouveaux progrès à la liberté d'association.



## Une commission municipale à la vie associative

Notre municipalité a décidé, dans le cadre de ce nouveau mandat municipal, de créer une commission à la vie associative, animée par Mme Hélène Sales. Il s'agit non seulement de reconnaître le rôle essentiel des associations et de leurs bénévoles dans la vie sociale, mais aussi de développer une conception vivante de leur rôle indépendant dans le respect de leurs demandes. Dans la mesure de nos possibilités budgétaires, nous apportons à toutes les associations, sans discrimination, une subvention annuelle et parfois exceptionnelle.

## Une aide concrète aux associations

Notre municipalité est aussi reconnue pour l'aide qu'elle apporte également à vos besoins de communication. Nous allons, avec votre concours, éditer un annuaire des associations, qui sera remis à chaque foyer de Montataire. Notre magazine municipal se fait régulièrement l'écho de votre activité. Toutes ces actions, bien entendu, ne prétendent pas à la perfection, et c'est avec votre participation, vos suggestions, que nous entendons les améliorer.



La diversité des associations qui agissent dans notre ville témoigne de la richesse des motivations et des engagements de milliers d'individus.

## La vie associative : une école de civisme

La vie associative permet non seulement d'agir pour l'épanouissement des gens qui y participent selon leurs propres motivations et en toute liberté, mais elle est aussi une école de civisme, un foyer de développement démocratique.

Le mouvement syndical et politique pluraliste de notre pays sans lequel il n'y aurait pas de démocratie compte, parmi, ses militants, ses animateurs, beaucoup de membres actifs et bénévoles des associations.

Mais au-delà, votre activité permet à chaque citoyen, quelles que soient leurs origines, leurs conditions sociales, leurs

opinions, de participer à la vie collective et d'y puiser de valeurs qui les font se sentir co-responsables de la vie en société.

## Le bénévolat : une chance pour la démocratie.

L'exemple de l'engagement bénévole et désintéressé contribue à une éducation populaire qui fait de chaque individu et de son épanouissement le but du développement social. Cela est, de notre point de vue, primordial face à une société trop marquée par la domination du «chacun pour soi» et son corollaire : la recherche de la rentabilité financière, la politique de l'argent pour l'argent, qui conduit aux désastres des licenciements, des fermetures d'entreprises viables, au chômage et à l'isolement de milliers de personnes. En ce sens, nous nous réjouissons que le gouvernement ait pris la décision de signer une charte avec le mouvement associatif dans laquelle il reconnaît que le bénévolat et la démocratie sont des fondements de la vie associative.

Il reste cependant à traduire en termes concrets cette charte afin de permettre aux bénévoles associatifs de disposer de moyens adaptés à leurs engagements.»

Une association dynamique  
«Les échanges Franco-Allemands»  
a organisé son traditionnel loto le 7 octobre



# Les associations de Montataire

## Associations sportives

Aikido Club de Montataire	Hubert Ballet
Olympic Karaté Club	Driss Bellquih
Aquatic Club Intercommunal	Imène Boudiche
Espérance Municipale	Patrick Boyer
Vertical Club	Christophe Caméra
CHMM (Haltérophilie Musculation)	Eric Chauveau
Football Club de Montataire	Régis Delafontaine
Ring Olympique de Montataire	Nathalie Krantz
AVAM (vétérans foot-ball)	Sahel Lahouari
Office Municipal des Sports	Serge Lefebvre
Hand Ball Club	Yann Leturque
Montataire Athlétic Club	Bruno Lhermitte
Amicale Tennis de Table	Patrick Noël
Basket Ball Montataire	Bernard Parisot
Union cycliste Montatairienne	Robert Pierson
Groupe Sportif des Portugais	Daniel Pires
Amicale Bouliste de Montataire	Bernard Roisin
Billard Club de Montataire	Jérôme Salles
Tennis Club de Montataire	Edouard Sendor
Montataire Canoë Kayak	Bernard Vasseur
Judo Club Municipal	Alain Verdis
Boxing Club de Montataire	Christophe Vitu

24, rue Coquerel - 60340 St Leu d'Esserent  
 3, rue Henri Barbusse - 60160 Montataire  
 35, avenue Anatole France - 60160 Montataire  
 Sente des Chères Vignes - 60160 Montataire  
 9, rue Miss E. Cawell - 60100 Creil  
 16, place Auguste Génie - 60160 Montataire  
 16, rue des Bois - 60120 Bonvillers  
 2, rue Madeleine Blin - 60100 Creil  
 3, av. du 19 mars 1962 - 60160 Montataire  
 7, av. du 19 Mars 1962 - 60160 Montataire  
 5, cité Jules Guesde - 60160 Montataire  
 84, rue Victor Hugo - 60160 Montataire  
 30, rue des Chalets - 60160 Montataire  
 2, rue Lesiour - 60160 Montataire  
 39, rue Victor Hugo - 60160 Montataire  
 95, rue Jean Jaurès - 60160 Montataire  
 19, rue Louis Dondeyne - 60160 Montataire  
 24, ter rue de la République - 95270 Noisy sur Oise  
 Impasse des Vignes - 60660 Rousseloy  
 38, rue de la Treille - 60460 Précy sur Oise  
 5, av. du 19 mars 1962 - 60160 Montataire  
 2, rue Madeleine Blin - 60100 Creil

## Associations patriotiques

Union Locale des A.C.	Ernest Biette
FNDIRP	Ernest Biette
FNACA	Pierre Léger

82, rue Victor Hugo - 60160 Montataire  
 82, rue Victor Hugo - 60160 Montataire  
 65, bis rue Voltaire - 60160 Montataire

## Autres associations

Comité des Fêtes	Nicole Barbier
AMEM	en cours
Société Horticulture	Roland Batteux
Association du Quartier Le Bray	Daniel Berrier
FCPE Lycée André Malraux	Bernard Berthelin
FCPE Primaire/Maternelle	Alain Berthon
ABSS	Marie-France Bissangou
OMRPA	Jean-Pierre Bosino
Vidéo Travelling	Dominique Bossion
Secours Populaire Français	Lucienne Boubennec
Femmes Solidaires	Lucienne Boubennec
Association Oise Volga	Daniel Brochot
AIDES	Lazare-Auguste Brohl
Sauveteurs de l'Oise	Christian Cosme
Association Hameau de Magenta	Valérie Delattre
Les Amis de la Danse	Adonis Delloue
Promotion et Animation des Marchés	Micheline Dessal
UNRPA	Jean Dewispelaere
Amicale des Sapeurs Pompiers	Christophe Dietrich
Les Martins Pêcheurs	Thierry Goossens
Association Quartier de Gournay	Habbib Kchok

14, rue André Ginisti - 60160 Montataire  
 67, rue Jean Jaurès - 60160 Montataire  
 19, bis rue Roger Salengro - 60660 Cramoisy  
 2, rue Etienne Duwes - 60160 Montataire  
 12, rue de l'Eglise - 60160 Montataire  
 4, Impasse Chevallier - 60160 Montataire  
 2, bis rue Abel Lancelot - 60160 Montataire  
 Mairie de Montataire  
 6, ter rue des Rignières - 60660 Cramoisy  
 3, cité Jules Guesde - 60160 Montataire  
 7, rue Etienne Duwes - 60160 Montataire  
 7, av. du 19 Mars 1962 - 60160 Montataire  
 123, rue Louis Blanc - 60160 Montataire  
 2, Square du Mont Sergent - 60870 Villers Saint Paul  
 48, rue Salvador Allendé - 60160 Montataire  
 1, rue des Martinets - 60160 Montataire  
 6, rue des Saules - 60660 Cires les Mello  
 51, rue Victor Hugo - 60160 Montataire  
 Centre de secours annexe - 60160 Montataire  
 52, av. Léonard de Vinci - 60100 Creil  
 7, rue de Gournay - 60100 Creil

## Associations

Stylomage  
Jade  
Jean-Paul Legrand  
Le Cercle des Poètes Présents  
FCPE Collège  
GCAM  
Népal et Vous  
Vie Libre  
ADAM  
Harmonie Municipale  
Photo Club  
Echanges Franco-Allemands  
Société Mycologique  
Formes et Couleurs  
Union des propriétaires de Chasse  
Mons Ad Theram  
Donneurs de Sang Bénévoles  
Clos du Nid - Association de Parents  
Association des Maghrébins  
Souvenir du Portugal  
Comité France-Palestine  
Habitants des Fonds  
de Nogent-Montataire

Yvette Kis  
Annie Leclercq  
26, rue de Châtillon - 60100 Creil  
Jean-Paul Legrand  
Guy Leroy  
Daniel Mahieux  
Jean-Pierre Mercier  
Freddy Minart  
Claudine Pawlenko  
François Pietuszkow  
Boris Pothier  
Michel Ringenbach  
Jacques Roger  
Bernard Roisin  
Henri Roussillon  
Rémy Ruffault  
Claude Silva  
Jean Stassart  
Madani Tacheboubet  
Paulo Téodosio  
Fernand Tuil

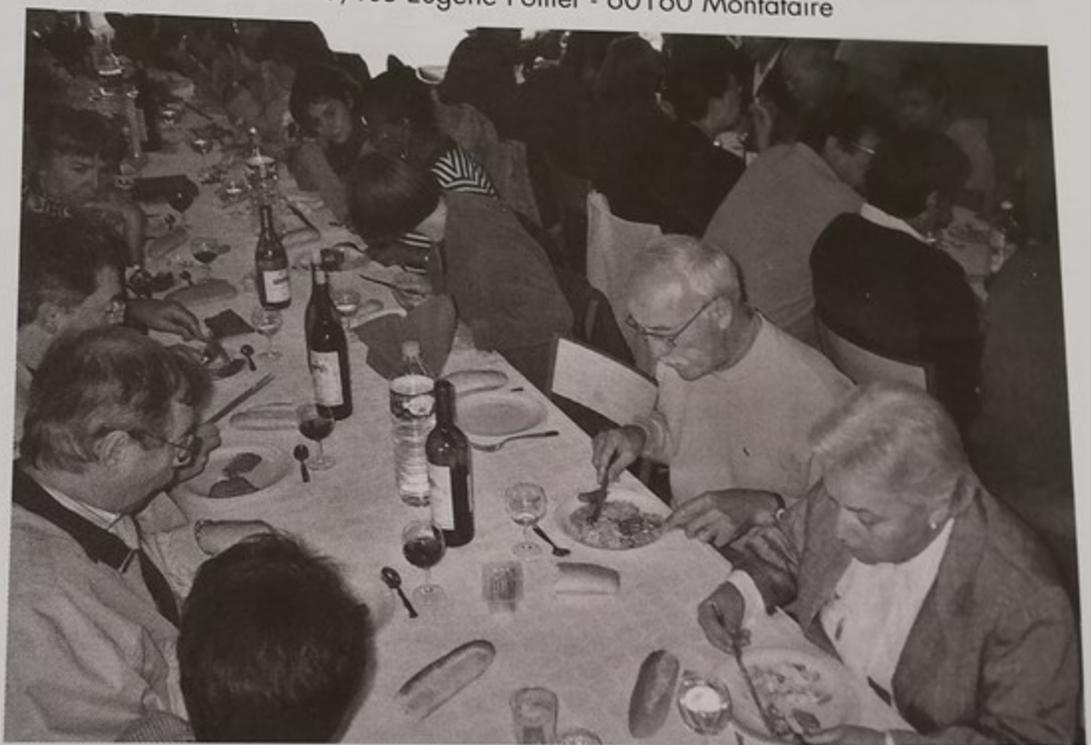
116, rue Douchet Rubé - 60290 Laigneville  
2, rue Guilbaut Vaillant - 60660 MelloCap Emploi  
26, rue de Châtillon - 60100 Creil  
144, rue de la Commune de Paris - 60660 St Vaast les Mello  
63, rue de la République - 60160 Montataire  
30, rue Victor Hugo - 60160 Montataire  
9, rue Marcel Dupré - 60300 Senlis  
143, rue Jean-Dominique Fauré - 60160 Montataire  
66, rue Anatole France - 60160 Montataire  
43, rue Henri Pauquet - 60160 Montataire  
36, Allée Auguste Rodin - 60270 Gouvieux  
84, rue Victor Hugo - 60160 Montataire  
41, rue Abel Lancelot - 60160 Montataire  
35, rue de la République - 60160 Montataire  
111, bis rue Jean Jaurès - 60160 Montataire  
5, av. du 19 Mars 1962 - 60160 Montataire  
8, rue Henri Barbusse - 60160 Montataire  
8, rue Marc et Annette Quénardel - 60160 Montataire  
289, rue Arthur Honegger - 60100 Creil  
138, rue Jean Jaurès - 60160 Montataire

Marcel Zanetti

6, rue Eugène Pottier - 60160 Montataire

**Aide municipale  
aux associations :  
contacter le service  
relations publiques :  
03 44 64 44 00**

*Liberté*  
d'Association  
1901 2001



## Les associations 1901 en chiffres

En France on compte environ 800 000 associations  
150 000 sont employeurs  
2000 sont déclarées d'intérêt public  
70 000 associations se créent chaque année, mais un grand nombre cessent leur activité dans les mois ou années suivantes sans que l'on puisse en recenser le nombre  
10 millions de bénévoles environ  
1,3 million de personnes sont salariées d'association dont 40% dans le secteur sanitaire et social  
20 millions d'habitants sont membres d'au moins une association  
166 milliards de Frs de fonds publics sont versés aux associations

## Les associations 1901 en France par secteurs d'activité

Sport : 25 % des associations  
Culture tourisme loisirs : 23,5 %  
Secteur sanitaire et social : 16,5 %  
Autres : 35 %

# Collecte sélective : ça marche

Depuis le 13 juin 2001, la ville de Montataire en partenariat avec le DUAC a mis en place la collecte sélective des déchets, dans l'habitat individuel.

Cela va permettre de préserver notre environnement (pas de dépôt en décharge sauvage)

- de maîtriser les coûts d'élimination de nos déchets

- de créer des activités nouvelles et des emplois (déchetterie et Centre de tri)

Pour réussir et optimiser le recyclage nous avons besoin de la participation de chacun d'entre vous et c'est justement en triant les emballages et les journaux magazines que vous pourrez participer au geste d'écocitoyen.

## A Montataire la collecte sélective se présente sous deux formes

La collecte sélective en porte à porte :

1 - Chaque foyer dispose de 2 bacs de tri, un à couvercle jaune pour les emballages (bouteilles et flacons plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires et cartons), l'autre avec un couvercle bleu (journaux, magazines, prospectus).

Ces 2 bacs sont collectés 1 fois par semaine tous les mercredis.

2 - La collecte sélective en apport volontaire :

Des conteneurs pour le papier et le verre, sont à la disposition des habitants. (Parking Ambroise Croizat et Avenue Anatole France).

Pour les autres déchets (déchets de jardin, ferrailles, huiles moteurs, gravats, pneus, batteries, et vieux textiles) vous avez la possibilité de vous rendre à la déchetterie de Villers Saint Paul, la première ouverte sur le bassin Creillois, en attendant l'ouverture de prochaines déchetteries dans le secteur de Montataire.

Depuis le 23 juillet, une conseillère du tri a été recrutée, afin de gérer la collecte sélective, elle a pour mission de renseigner et informer la population, d'aider les riverains en cas de vols ou détériorations des bacs mais aussi de mettre en place des animations pédagogiques auprès des écoles.

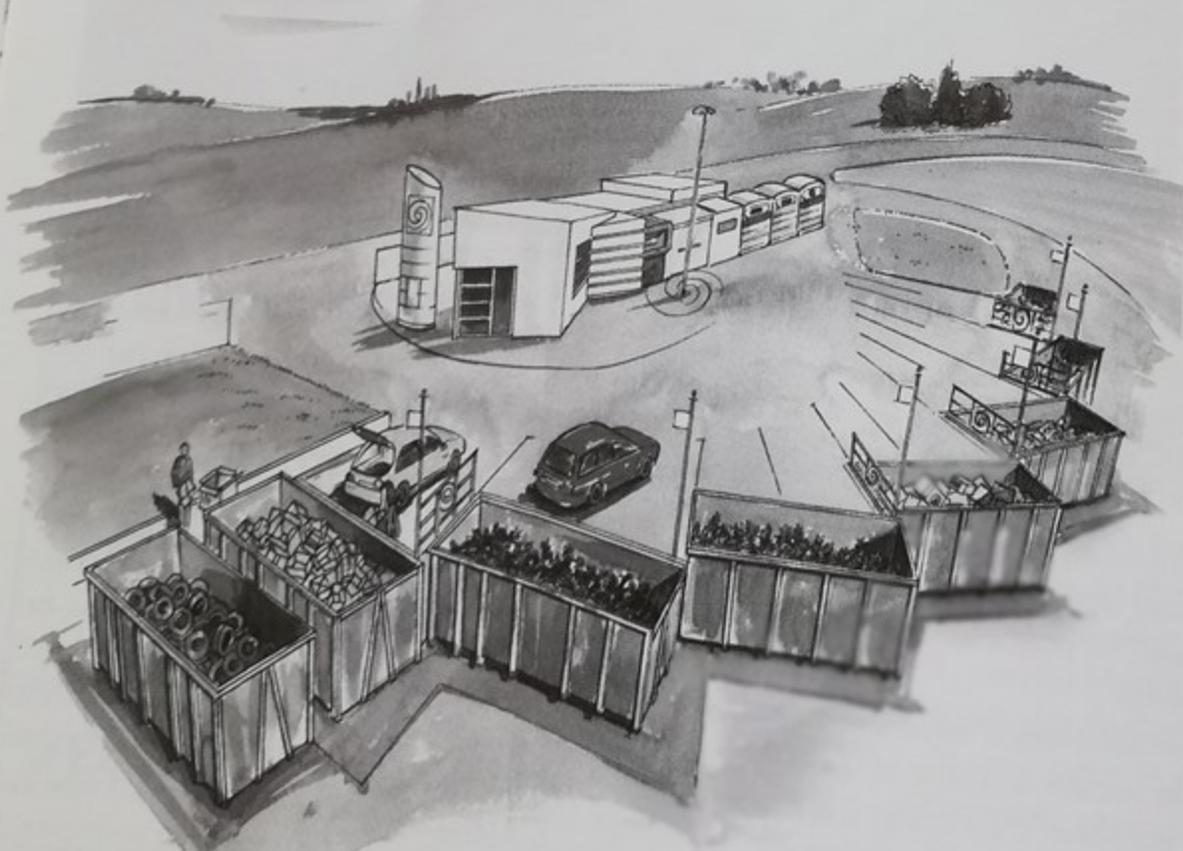
Contact :

Mélanie LAFORGE - 03 44 64 45 45

Nous vous rappelons par ailleurs que deux autres numéros de téléphone sont à votre disposition :

0810 12 11 13 (bacs volés ou abîmés)

0800 60 20 02 (questions sur le tri).



Documents  
Syndicat Mixte  
de la Vallée  
de l'Oise

# L'Euro arrive

## Le calendrier

Avant le 1er janvier 2002, voici ce qui va se passer :

De nombreux commerçants ont d'ores et déjà choisi d'accepter les paiements en euros. Ils pratiquent le double affichage, et respectent les règles de l'arrondi.

Depuis le 1er juillet 2001, les établissements financiers vous ont fourni, systématiquement, des chèquiers en euros.

A partir de décembre 2001 les commerçants reçoivent des fonds de caisse en euros. Aussi, ils seront prêts à vous rendre la monnaie en euros, dès le 1er janvier 2002.

Le 15 décembre 2001, avec l'opération «les premiers euros» les banques et les bureaux de poste vous proposeront des sachets contenant 40 pièces en euros vendus 100 F soit (15,24 euros).

Fin décembre 2001 les banques et la poste adapteront les distributeurs de billets en euro dans les 12 pays de la zone Euro.

## A partir du 1er janvier 2002

- les pièces et les billets seront mis en circulation pour que vous puissiez tout payer en euros,
- les commerçants commenceront à rendre la monnaie en euros afin de faciliter le retrait des pièces et des billets en francs.

Les paiements en chèques, virements et cartes bancaires se feront uniquement en euros.

## Le 17 février 2002

Ce jour-là à minuit fin des paiements en francs.

A partir de cette date, tous vos achats devront se faire en euros. Les francs ne seront plus utilisés.

Jusqu'au 30 juin 2002, vous pourrez échanger gratuitement vos pièces et billets en francs, auprès de votre banque, de la poste et de la Banque de France.

Après le 30 juin 2002, vous pourrez les échanger gratuitement au trésor public ou à la Banque de France, les pièces

pendant 3 ans, les billets pendant 10 ans.

## Les pièces et les billets

Le mardi 1er janvier 2002, les nouvelles pièces et les nouveaux billets entreront en circulation.

Vous effectuerez vos premiers achats en espèces avec les premières pièces des «sachets premiers euros».

Vous pourrez encore utiliser des francs dans vos règlements en espèces (jusqu'au 17 février 2002 à minuit) mais les commerçants vous rendront, en principe, la monnaie en euros.

Un client pourra demander qu'on lui rende la monnaie en francs, mais si le commerçant refuse, le client devra accepter le rendu de monnaie en euros.



## La méthode de conversion est la suivante

- pour passer du franc à l'euro, il faut diviser le montant par 6,55957
- pour passer de l'euro au franc, il faut multiplier par 6,55957

Exemple : 1 baguette : 4,20 F divisé par 6,55957 soit 0,64028 euros

Ainsi à chaque fois que l'on divise un prix en francs par 6,55957 on obtient une somme en euros avec plusieurs décimales, qu'il faudra arrondir.

## La règle de l'arrondi

(si le 3e chiffre après la virgule est inférieur à 5, on arrondit au centime inférieur. S'il est supérieur ou égal à 5, on arrondit au centime supérieur.)

Exemples d'arrondis :

- 10 F divisé par 6,55957 = 1,5244 euros arrondi à 1,52 euros
- 35 F divisé par 6,55957 = 5,3357 euros arrondi à 5,34 euros
- 50 F divisé par 6,55957 = 7,6224 euros arrondi à 7,62 euros
- 125 F divisé par 6,55957 = 19,0561 euros arrondi à 19,06 euros

## Les pays de la zone «Euro»

Ce sont la France, l'Allemagne, la Belgique, l'Autriche, l'Espagne, le Portugal, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, l'Italie, les Pays-Bas et la Grèce.

Dans ces 12 pays, il n'y aura plus de conversion à faire, lors de vos voyages car nous aurons tous la même monnaie.

En effet, ces pièces et billets, quel que soit leur «côté face» seront utilisés dans les 12 pays de la zone euro.

Dans les départements d'outre-mer, l'Euro sera également utilisé.

Par contre dans les territoires d'outre-mer la monnaie restera le franc pacifique.

Taux officiel français de conversion : 6,55957\*

La meilleure façon de se familiariser avec les prix en euros c'est de constituer, dès à présent une liste de vos achats réguliers en francs et en euros.

## Exemple d'achat d'un vêtement avec des francs dans la période du 1er janvier au 17 février 2002

- Prix d'un tee shirt 14 euros
  - Paiement à l'aide d'un billet de 100 F, soit 15,24 euros (100 divisé par 6,55957)
  - Le rendu de monnaie sera de 1,24 euro.
- $$15,24 \text{ €} - 14,00 \text{ €} = 1,24 \text{ €}$$

# Quelques exemples de prix en Euros

	Francs	Euros
 1 baguette	4,20	0,64
 1 litre d'huile	7,50	1,14
 1 litre de lait	4,60	0,70
 1 paire de chaussures	399,00	60,83
 1 timbre poste	3,00	0,46
 1 café	5,50	0,84
 1 place de cinéma Pathé	49,00	7,47
 1 journal «Le Courrier»	4,80	0,73
1 disque compact	130,00	19,82
1 journal «Le Parisien»	5,20	0,79
1 visite médicale	115,00	17,53
1 kg de pommes (fruits)	13,00	1,98
1 kg de sucre	7,00	1,07
1 kg de farine	5,00	0,76
1 kg de pommes de terre	4,50	0,69
1 ampoule	4,20	0,64
1 litre d'essence	6,80	1,04

## L'Euro et les contrats

Un règlement communautaire pose le principe de la continuité des contrats, sans aucune modification. Ils seront tout simplement convertis en euros au 1er janvier 2002, selon les règles de l'arrondi. Cette conversion n'aura aucune incidence sur le montant et les garanties de vos contrats en cours. Toutefois, afin d'éviter les éventuels litiges, il est conseillé de passer les nouveaux contrats directement en euros.

## L'Euro, compte bancaire et épargne

Votre compte bancaire ou postal ainsi que tous vos comptes d'épargne seront également convertis à compter du 1er janvier 2002.

Les nouveaux seuils sont les suivants :

- CODEVI : 4600 € soit 30 174,02 F
- Livret A : 15 300 € soit 100 361,42 F
- Livret jeunes : 1600 € soit 10 495,31 F

## L'EURO et les IMPOTS

La prochaine déclaration de revenus que vous ferez en mars 2002, concernant vos revenus de l'année 2001 devra être faite en euros.

## L'euro et les salaires

Les salaires seront payés en francs jusqu'au 31 décembre 2001. À partir de ce moment à la règle du «ni-ni», l'entreprise ne peut obliger ses salariés à accepter le paiement des salaires en euros. Par contre, votre bulletin de paie doit comporter des indicateurs en euros à titre indicatif.

\* règle du «ni-ni» : cela veut dire que chacun est libre d'accepter ou de refuser un paiement en euros, pendant la période transitoire du 1er janvier 2002 au 31 décembre 2001.



## L'Euro, les retraites et autres prestations sociales

De même ce n'est qu'à partir de 2002 que les retraites, ainsi que toutes les autres prestations sociales : allocations familiales, assurance chômage, revenu minimum d'insertion vous seront versées en euros.

- Allocations familiales pour 2 enfants : 106,64 € (699,49 F)
- R.M.I. mensuel : 397,66 € (2608,50 F) pour une personne sans ressources
- S.M.I.C. brut mensuel (169 h) : 1126,40 € (7388,68 F)



# Euros

**Les salaires**  
 seront payés en francs jusqu'en décembre 2001, et conformément à la règle du «ni-ni», aucune loi ne peut obliger les employeurs à effectuer le paiement des salaires en euros. Le bulletin de paie devra donc comporter des indications en euros et en francs : cela veut dire que les entreprises devront accepter ou de refuser le paiement en euros, pendant la période comprise entre le 1er janvier 1999 et le 31 décembre 2001.



**retraites  
 allocations sociales**  
 À partir de 2002, toutes les allocations sociales : allocations de chômage, revenu de solidarité active, etc. seront versées en euros.  
 pour 2 enfants :  
 66 € (2608,50 F)  
 sans ressources  
 (169 h) :

## Les pièces

Les pièces auront une face commune aux 12 pays membres et une face «nationale», dont l'ornement a été laissé au choix de chaque pays. Nous gardons ainsi notre chère Marianne sur les pièces de 1 et 2 centimes d'euro.

Les pièces de 10, 20 et 50 centimes reproduiront la Semeuse et celles de 1 et 2 euros un chêne.

Pièces et billets seront utilisables dans les 12 pays membres quelle que soit leur particularité.  
 Face commune aux douze pays de l'U.E.

Face nationale pour la France

- Valeur des pièces en francs français :
- 1 centime d'€ = 7 centimes de F
  - 2 centimes d'€ = 13 centimes de F
  - 5 centimes d'€ = 33 centimes de F
  - 10 centimes d'€ = 66 centimes de F
  - 20 centimes d'€ = 1,31 centimes de F
  - 50 centimes d'€ = 3,28 centimes de F
  - 1 € = 6,56 F
  - 2 € = 13,12 F

## Les billets

Au recto, seront représentés des fenêtres et des portails imaginaires, évoquant «l'esprit d'ouverture et de coopération», et au verso, un pont «symbole de la communication entre les peuples de l'Europe et entre l'Europe et le reste du monde» selon le site internet officiel de l'euro.

Tous les billets seront identiques dans tous les pays de la zone euro (sans aucun signe distinctif national).

- Couleur des billets :
- Billet de 500 € : violette
  - Billet de 200 € : jaune
  - Billet de 100 € : verte
  - Billet de 50 € : orange
  - Billet de 20 € : bleue
  - Billet de 10 € : rose
  - Billet de 5 € : grise

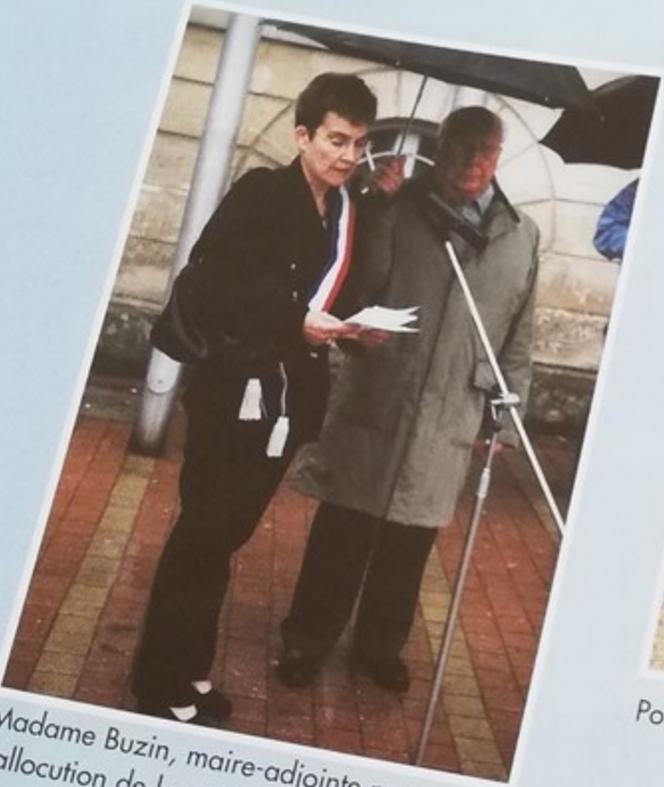




Brocante organisée par l'association des Fonds de Montataire



2ème édition de la fête du roller



Madame Buzin, maire-adjointe prononce l'allocution de la cérémonie commémorative de la Fête Nationale



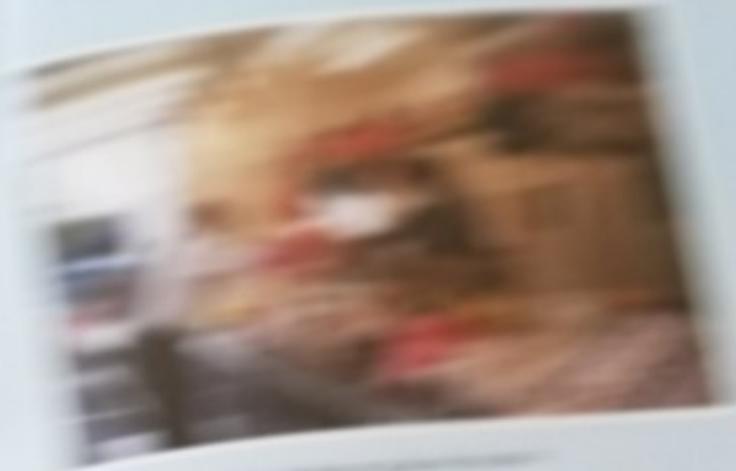
Pose de la 1ère pierre de vingt maisons de ville rue Lesieur



Réception en l'honneur des habitants de la rue Quenardel



Récital de Géraldine Grébert et de Dominique Fornara à la Résidence des Personnes Agées



Several lines of text, likely a caption or a short article, positioned to the right of the portrait of the young woman.

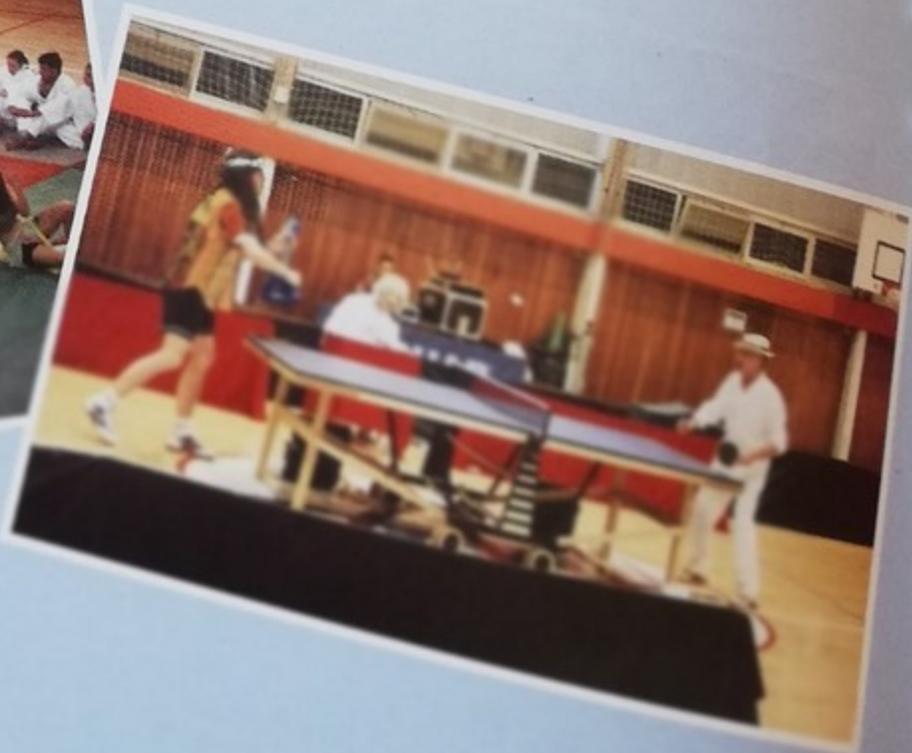
A short paragraph of text located directly below the portrait of the young woman.

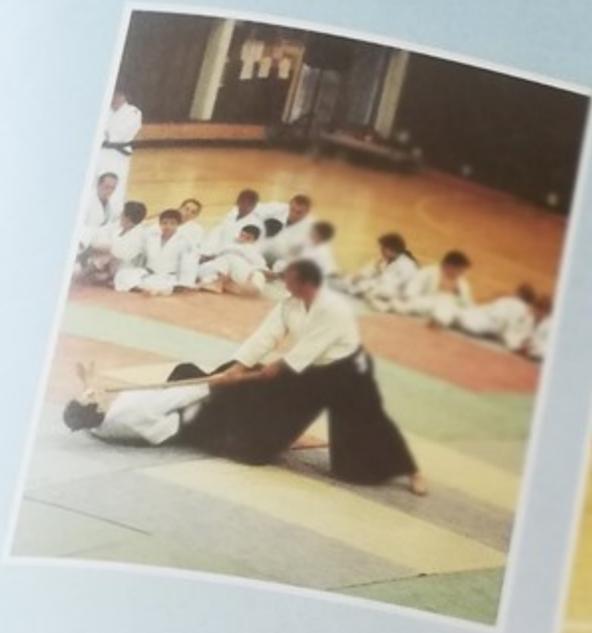


A short line of text located below the photograph of the group of people in the bottom right corner.

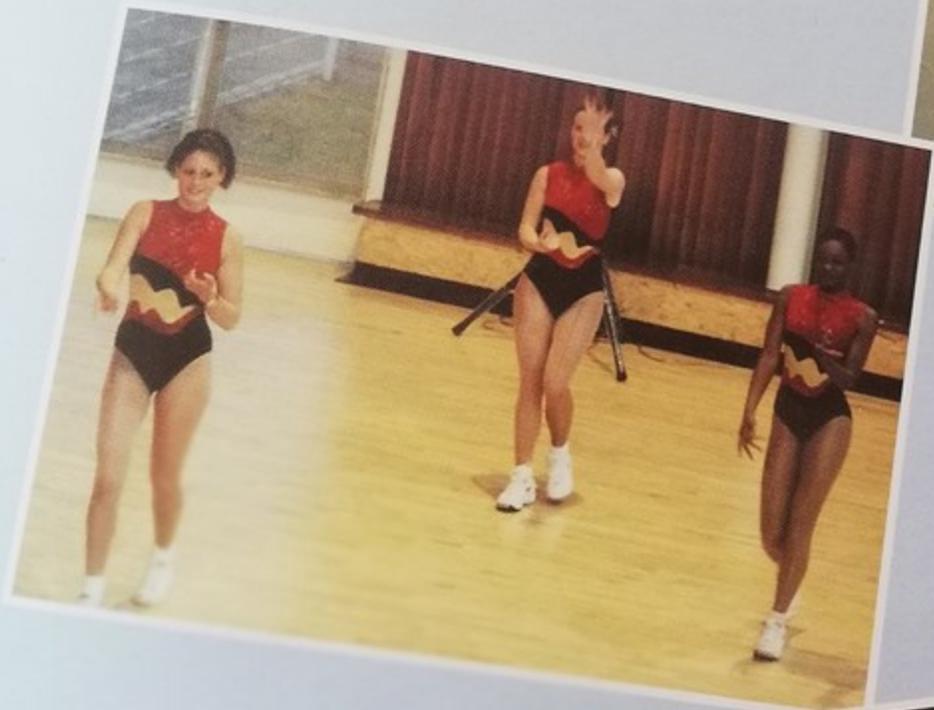
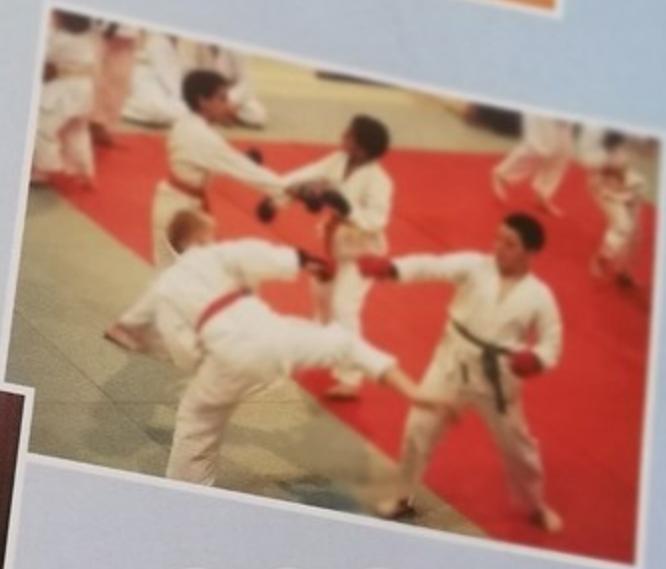


# Ronde

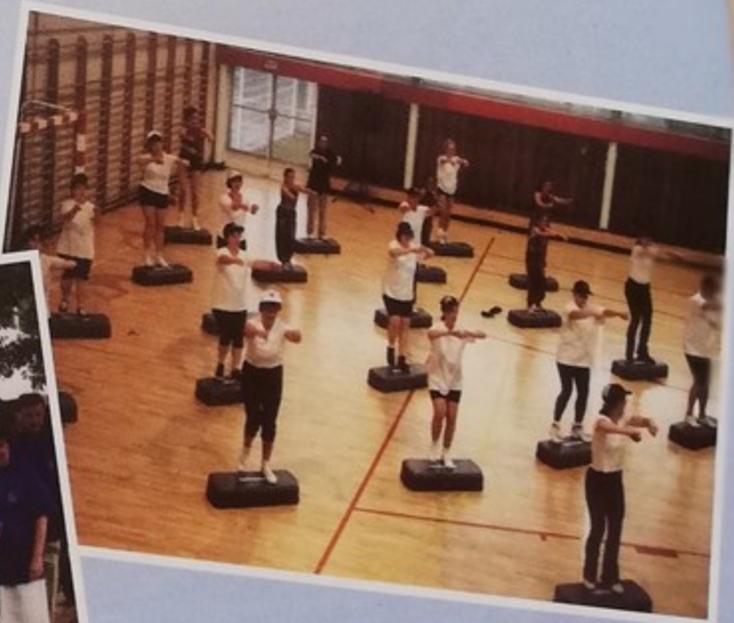




# des Sports



2001





Noces d'Or de M. et Mme Quintus

Vie économique  
et urbanisme : du nouveau



Le nouveau magasin Leclerc a ouvert ses portes le 3 octobre 2001

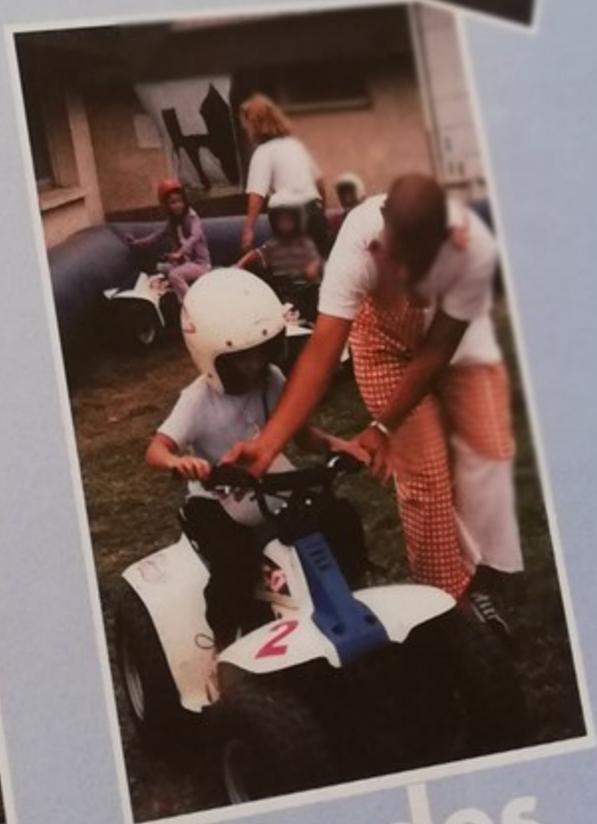
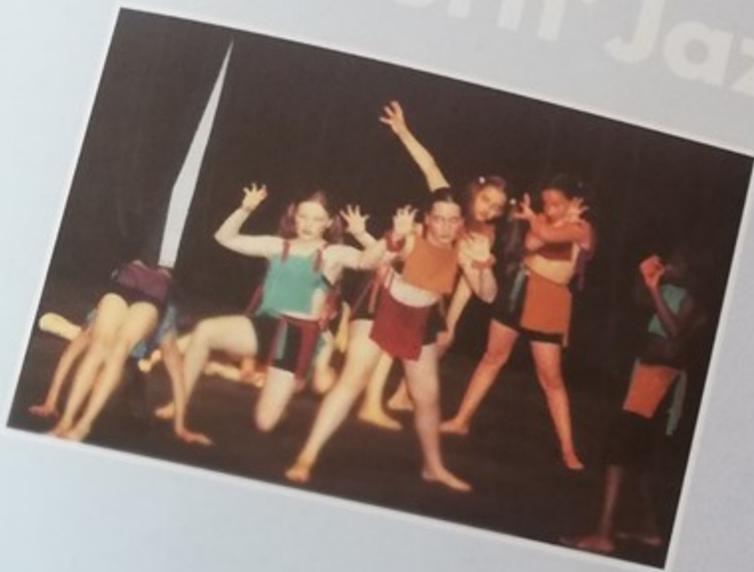


Rénovation du quartier Fabien-Thorez  
avec la participation des habitants

Comédie  
musicale  
Flash dingue



Spectacle du  
Modern'Jazz



Fête des  
centres  
de Loisirs

Election Miss Montataire 2001



Amal  
1ère Dauphine

Fanny  
Miss Montataire

Amandine  
2ème Dauphine



Des spectateurs enthousiastes à l'élection de Miss Montataire organisée par le Groupement des Commerçants et Artisans de Montataire

Tr

Le  
Am  
dém  
place  
soir  
chant  
fêtes  
fin d'  
les a  
Dépo  
Les p  
asse  
en be  
F (35  
Mont  
Les t  
SPIE  
Dire  
l'Equ

Les  
Col  
Il ne  
Mau  
tatio  
et q  
La  
men  
hab  
réus  
Il su

- D
- ner
- I
- (rho
- U
- just
- mê

# Travaux dans les quartiers

Urbanisme

## Place Auguste Génie

Le pont enjambant le Thérain, rue Auguste Génie fait peau neuve. La rénovation vient de se réaliser. Il fera place à un nouvel ouvrage avec des trottoirs plus spacieux pour les piétons. Le chantier a débuté fin août après «la fête» et doit se terminer pour les fêtes de fin d'année. Une déviation des véhicules a été mise en place par la rue des Déportés.

Les piétons empruntent quant à eux la passerelle de bois installée à côté de l'abri bus. L'opération coûtera 2 350 000 F (358 625,19 Euros) à la Ville de Montataire, seul financeur du projet. Les travaux sont réalisés par la société SPIE sous maîtrise d'œuvre de la Direction Départementale de l'Équipement.

## Les aménagements rue du Colonel Fabien et Maurice Thorez

Il ne reste plus qu'à planter le talus rue Maurice Thorez et à remplacer les plantations mises à mal par les intempéries et quelques indéclicats.

La requalification de tout l'espace menée de «main de maître» par les habitants du quartier est une grande réussite.

Il suffit d'y passer pour s'en convaincre.



- Des trottoirs spacieux pour se promener le long des pieds d'immeubles,
- Des plantations de grande qualité (rhododendrons notamment),
- Un éclairage approprié de l'espace jusqu'aux entrées d'immeuble elles mêmes complètement transformées,

- Des espaces conviviaux, le parc face à la rue du colonel Fabien et la place aux pieds de l'école M. et L. Bambier,
  - Enfin, des parkings supplémentaires pour les résidents.
- Les travaux auront coûté 3 250 000 F (495 459,31 Euros) au budget municipal.

## Le centre commercial des Martinets

Beaucoup de retard sur ce chantier, les travaux se termineront bientôt.

L'espace ouvert désormais sur les commerces est déjà très apprécié.

Les travaux de voirie sur le carrefour termineront la requalification du centre commercial et des abords conformément aux décisions prises par les habi-

taants et les élus après un travail de deux années de concertation et de participation des habitants du quartier. Au cours du prochain budget, les espaces situés face à la salle dite «sous la coop» seront également réhabilités. Le coût de l'opération : 6 000 000 F (914 694 Euros)

## Edmond Lévillé

Les enfants des groupes scolaires Edmond Lévillé et Jean Jaurès ont pu déjeuner dès la rentrée dans un restaurant complètement réaménagé en peti-



tants et les élus après un travail de deux années de concertation et de participation des habitants du quartier.

Au cours du prochain budget, les espaces situés face à la salle dite «sous la coop» seront également réhabilités.

Le coût de l'opération : 6 000 000 F (914 694 Euros)

## Rue de Nogent

Un abri bus scolaire va très prochainement être installé afin d'éviter aux enfants d'arriver «trempés».

## Dans les écoles

Jacques Decour

Lors de l'inauguration du groupe scolaire M. et L. Bambier, Monsieur le Maire l'avait promis, Jacques Decour ne serait pas oublié.

C'est presque fait, les enfants et les

tes salles accueillantes, fraîchement peintes pour une meilleure convivialité.

«Assurer des repas équilibrés, diversifiés, un vrai moment de détente dans la longue journée des écoliers» : l'objectif semblait atteint le jour de la rentrée à midi dans ce restaurant.

Coût de l'opération : 800 000 F (121 959 Euros).

## Urbanisme

# Lesiour : un habitat de qualité

Cette opération s'inscrit dans la politique de diversification de l'offre de logements, menée conjointement par Oise Habitat et la ville de Montataire, soucieux de répondre à la forte demande en direction de l'habitat individuel qui s'exerce sur la commune.

Elle vient clore, entre les rues Voltaire et Victor Hugo, l'aménagement d'un vieux quartier qui aura mobilisé, au cours des vingt dernières années, beaucoup d'énergie pour parvenir à renouveler la ville sur elle-même plutôt que de miser sur des extensions en périphérie. Située en centre ville de Montataire à proximité de tous les services, cette nouvelle résidence atteste, des efforts pour promouvoir de petites opérations particulièrement bien intégrées et respectueuses des équilibres urbains.

con des pavillons. Les futurs locataires apprécieront la luminosité et la fonctionnalité de ces logements. Cette opération a bénéficié d'un soutien important de la commune qui a cédé le

terrain, réalisé les aménagements urbains liés à l'opération et apporté une subvention d'équilibre de 1 Million de francs.

### Programme et surfaces

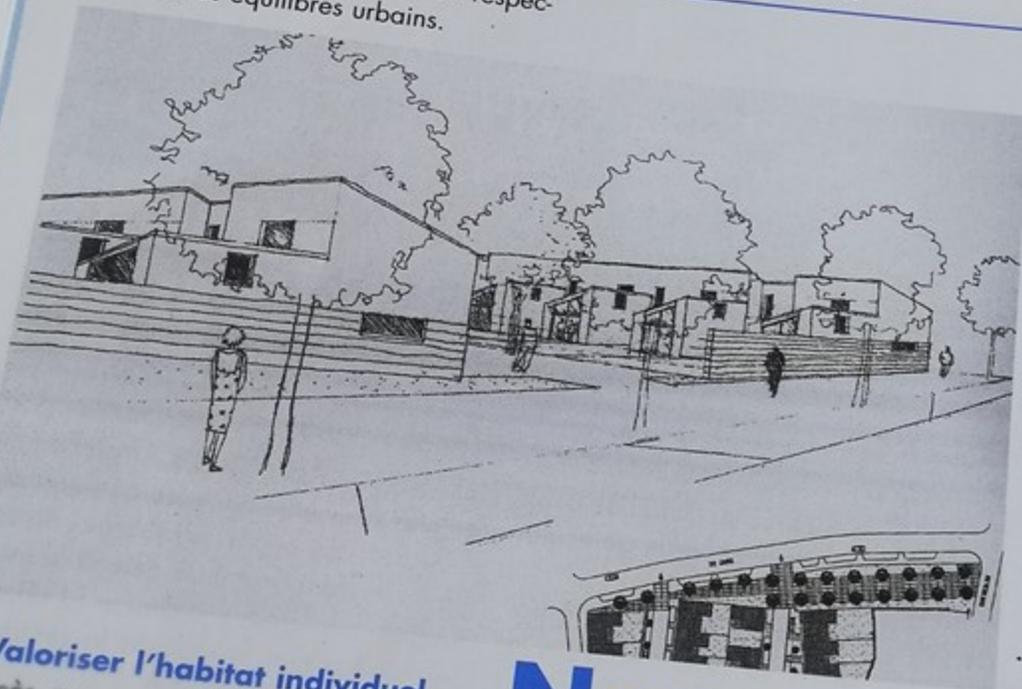
20 maisons de ville	
5 trois pièces de	73 M2
12 quatre pièces de	78 M2
3 cinq pièces de	99 M2
jardin privatif,	
terrasse, garage attenant	

Prestations  
Chauffage au gaz individuel  
Label Qualitel et HPE \*\*\*

### Loyer mensuel prévisionnel hors charges et hors APL

2089 F
2250 F
2850 F

Planning prévisionnel  
Démarrage des travaux : 2001  
Mise en location : juin 2002



### Valoriser l'habitat individuel

L'accès aux maisons se fera par deux ruelles semi-publiques reprenant le rythme des anciennes parcelles agricoles et un long muret de pierre bordé d'un mail planté assurera la liaison avec la partie ancienne du quartier tout en préservant la tranquillité des logements par rapport à la rue principale.

La conception des maisons elles-mêmes, a été étudiée pour valoriser au mieux les qualités de l'habitat individuel, avec une séparation des espaces de jour et de nuit, un séjour ouvrant sur un jardin arrière privatif et une terrasse pour cha-

## Nos commerces

Le studio « Clair-Obscur » a déménagé et se trouve désormais dans des locaux plus spacieux, toujours rue de la République mais au numéro 70. Il est ouvert le dimanche matin. Studio photos « Clair-Obscur » : 03 44 25 66 54.

Les musiciens et mélomanes seront ravis d'apprendre l'ouverture d'un magasin de disques, partitions musicales et d'instruments du lundi au samedi au 47, rue de la République.

«Au violon d'ingue» : 03 44 24 33 43

Maîtrise d'ouvrage OISE HABITAT	
Maîtrise d'œuvre	
Cabinet Lusso et Laurent	
Coordonateur SPS - ARTEC	
Bureau de contrôle PREVENTEC	
Entreprise Générale Quille	
Coût prévisionnel de l'opération	
13,3 MF TTC environ	
Participation de la Commune 1 MF TTC	
Apport du terrain	
Aménagement urbain extérieur	
Financement prévisionnel	
Subvention Etat	787 172 F
Prêts PLUS CDC	9 318 430 F
Prêts CILOVA 1%	800 000 F
Subvention ville de Montataire	1 000 000 F
Subvention EDF-GDF	30 000 F
Fonds Propres	
Oise Habitat	1 360 508 F

### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans le dernier magazine VIVRE - n° 22 - juin 2001. Il est apporté les précisions suivantes. Le fonds de commerce de M. et Mme TOURNOUX a été acheté par M. et Mme CAPOGNAT qui louent les murs aux propriétaires. Le magasin, charcutier-traiteur, vient d'ouvrir ses portes...

ménagements  
et apporté une  
1 Million de

moyen  
arges

001  
02

TAT

C

TC

# Les habitants rénovent

Urbanisme

**Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat**  
Lancée en juin 1999, cette opération à l'initiative du District Urbain de l'Agglomération Creilloise, a permis à de nombreux habitants des villes du district de bénéficier d'aides financières et de conseils administratifs et techniques pour les travaux d'amélioration de leurs habitations.

Avec déjà plus de 160 contacts et 109 demandes traitées sur le territoire de Montataire, cette opération a notamment permis la réalisation de nombreux travaux dont quelques ravalements de façade, place de la mairie, rue Henri Barbusse ou rue Victor Hugo, la remise sur le marché de logements vacants, rue Abel Lancelot et la réhabilitation de certaines habitations, rue Voltaire ou rue Victor Hugo.

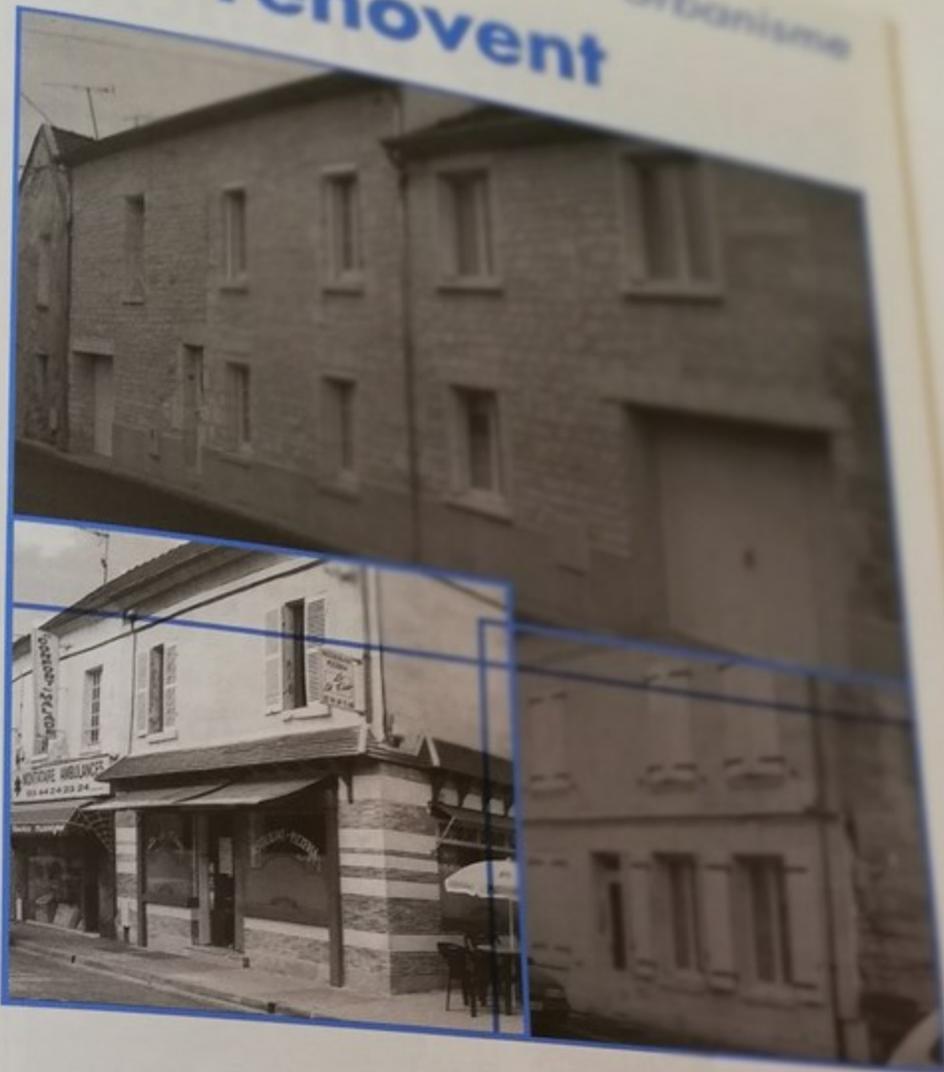
### L'OPAH, pour qui ?

Sont concernés les propriétaires occupants, les propriétaires de logements locatifs ou vacants, les locataires, les candidats à l'acquisition de logements Périphérie sur Montataire : le Centre-ville, Magenta, Gournay, Le Vignolle, Victor Hugo, Vitel, Cité Mertian.

### Travaux éligibles

Installation sanitaires, maçonnerie, ravalement, couverture, gros œuvre, électricité, chauffage, isolation, menuiseries.

Attention, seuls les travaux non réalisés peuvent être subventionnés !



Vous pouvez contacter les conseillers du PACT ARIM du VAL D'OISE :

- Sans rendez-vous, tous les mercredis de 15 h à 17 h aux Services Techniques de Montataire, rue André Ginisti  
Tél. : 03.44.64.45.45
- Sur rendez-vous, aux Marchés de l'Oise - DUAC- 24, rue de la Villageoise. B.P.81. CREIL CEDEX  
Tél. : 03.44.24.75.05
- Au téléphone ou par courrier au PACT ARIM du VAL D'OISE, 2, avenue du parc - Bât C 95032 - CERGY cedex  
Tél. : 01.30.38.07.08

## Inondations : stop !

Pas de trêve estivale pour la lutte contre les inondations. Comme prévu, les travaux ont été largement entamés. Priorité des priorités, le curage du lit du Thérain et du Pont Croizat, jusqu'à l'ouvrage du RD 200. L'entreprise FUDALI titulaire du marché a déjà curé de «Croizat aux Déportés». Deux grosses pelles, l'une sur la berge, l'autre dans le lit de la rivière ont assuré le travail sous les yeux de nombreux montatairiens. L'ancien moulin de la rue des Déportés a déjà laissé sa place à une berge plantée qui permet au Thérain de mieux couler.

Le curage du fossé noir : c'est parti.

Heidelberg a déjà réalisé la partie qui traverse son site. Namani et Leclerc l'ont également prévu.

L'ensemble des vannes d'isolement prévues rues Ginisti, Boulanger doivent être mises en place par le District Urbain de l'Agglomération Creilloise...

Le chemin de Saint-Leu a été rehaussé et le chemin de Cramoisy le sera très prochainement.

# Collégiens branchés

Les élèves du collège de montataire ont appris la nouvelle cet été. Leur travail vient d'être récompensé par l'obtention du premier prix national des «Nets France-telecom et Microsoft a pour but de valoriser les réalisations pédagogiques les plus intéressantes quant à l'utilisation de l'Internet.

Madame Caussé, professeur à Anatole France est pionnière dans ce domaine et a convaincu ses collègues de l'utilité pédagogique de l'internet.

## L'internet motive les élèves

Des ateliers d'écriture se sont ouverts et les productions des élèves ont été mises en ligne. Sur leur site les collégiens ont également rédigé leurs textes en anglais et en portugais, certains avec leur professeur de sciences ont présenté un travail sur les oiseaux. L'enthousiasme est d'autant plus grand chez les jeunes que leurs réalisations sont communiquées et échangées avec des jeunes d'autres pays. L'internet offre la possibilité en quelques secondes d'envoyer du courrier à l'autre bout de la planète pour un coût extrêmement modique. Pour ces jeunes qui n'ont pas forcément les moyens de voyager, l'internet leur donne l'occasion de prendre conscience que le monde est un village, que tous les peuples sont nos voisins, que la fraternité peut vivre par des échanges en direct avec d'autres jeunes de la planète.

C'est moi qui apprends à mon père Jérôme, Bouchra, Shéhérazade, Kevin, Yoni sont élèves de quatrième. Depuis qu'ils utilisent Internet à l'école, ils en ont découvert l'intérêt. Non seulement pour mieux se servir d'un micro-ordinateur et des traitements de texte mais aussi comme un outil pour l'apprentissage des langues et des autres disciplines.

Yoni : « Grâce à Internet j'ai pu dialoguer avec des amis du monde entier »

Kevin : « Avant, je n'avais pas l'habitude d'aller sur les ordinateurs, maintenant je peux utiliser des forums de discussion sur internet. Cela nous oblige à faire attention à l'orthographe et puis c'est un vrai plaisir de correspondre et de découvrir des gens d'autres pays »

Jérôme : « C'est vrai, on a appris à se servir d'un ordinateur, des traitements de texte et la navigation sur internet. Maintenant je participe à la rédaction du journal du collège. A la maison, j'apprends à mon père à utiliser aussi des traitements de texte ».

Bouchra : « Moi j'utilise le correcteur orthographique de l'ordinateur, cela me permet aussitôt de repérer et de corriger les fautes que je fais ».

Shéhérazade : « Avec les ateliers d'écriture on a appris à écrire des fables et des contes, qui peuvent être lus sur notre site ».

## Une certaine fierté

Mme Caussé, professeur et Mme André, documentaliste se sont lancées totalement dans ce travail. Elles forment leurs collègues. Elles aident les élèves à la mise en ligne de leurs travaux, à entreprendre leur recherche

documentaire. Elles créent des jeux et des questionnaires de connaissance sur le site accessibles aux élèves comme à chaque internet. L'an dernier une correspondance s'est établie avec des jeunes du Maroc et une classe du collège s'est rendue à Marrakech. Cette année les lycéennes (ceux qui étudient le portugais) ont l'ambition de se rendre dans un pays où l'on parle cette langue. Portugal, Madère, Brésil il le rêve peut devenir une réalité à force de travail et de conviction.

Madame Delahoche, la principale du collège, encourage et soutient cette démarche que partagent des enseignants enthousiastes. Pour elle l'obtention du net d'or pour son établissement est une reconnaissance du travail pédagogique de l'équipe et un encouragement pour les jeunes. Dans un collège de quartier populaire, c'est aussi une grande fierté qui s'exprime avec cette reconnaissance du «Net d'or».

Le site du collège :

<http://www.ac-amiens.fr/anatole>

## Quand CM2 et 3e étudient la seconde guerre mondiale

En juin 2001, une exposition au collège, Anatole France a clôturé un travail mené sur l'année qui réunissait les élèves de CM2 des écoles primaires Jean Jaurès, Maurice et Lucie Bambier, Jacques Decour, Paul Langevin et des troisièmes autour du thème de la seconde guerre mondiale.

Les documents présentés ont montré le travail de recherche des élèves. Ils ont fait part de leur émotion et de leur esprit de curiosité en dialoguant avec les Résistants et, prisonniers de l'Oise.

La projection du film de Louis Malle, «Au revoir les enfants» a été l'occasion d'analyser le regard du réalisateur sur cette période.

Le voyage au mémorial de Caen les a projetés véritablement dans l'histoire.

Par les différentes lectures, les plus jeunes ont réalisé des jeux et les plus grands ont réinvesti sous forme de textes narratifs, de mises en scènes et de fiches critiques.



# A votre service

## Direction Générale des Impôts

Depuis le 3 septembre 2001, les principaux services des hôtels des impôts de l'Oise (Centres des impôts, Centres des impôts financiers et recettes principales) sont accessibles au public tous les jours ouvrés de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30. Cet élargissement des plages horaires ne concerne pas seulement «l'accueil primaire», à l'entrée des hôtels des impôts, mais l'en-

semble des agents des services présents. «Par ailleurs, 75 % des usagers se sont dans l'Oise, déclarés favorables à la formule de la réception sur rendez-vous qui leur permet d'éviter l'attente et d'être reçus par le bon interlocuteur». La réception sur rendez-vous est généralisée dans les services depuis le 3 septembre.

# Elections sénatoriales

## Oise, la droite perd un siège

Certes ce n'est pas une révolution. La droite reste largement majoritaire au Sénat, assemblée dont les membres ne sont pas élus au suffrage universel direct mais par des élus eux mêmes. Cependant après une longue hégémonie de la droite sénatoriale dans l'Oise, André Vantomme (PS) qui représentait l'union de la gauche plurielle et qui avait comme colistière Hélène Masure (PCF) a été élu avec 660 voix. Les RPR Alain Vasselle (892 voix) et Philippe Marini (540 voix) ont été réélus. Le faible résultat du maire de Compiègne qui lui permet toutefois d'être élu montre une réelle érosion de son crédit auprès des élus du département. Quant aux huit autres listes présentées par des formations d'extrême droite, d'extrême gauche, ou divers gauche et divers droite, elles n'ont recueilli chacune qu'entre 10 et 22 voix.



## Le Sénat c'est quoi ?



Le Sénat est la deuxième chambre du pouvoir législatif après l'assemblée nationale. Le sénat participe à l'élaboration et l'adoption des lois. Il contrôle l'action du gouvernement. Il représente les collectivités territoriales.

### La procédure législative :

#### C'est l'Assemblée Nationale qui a le dernier mot

Tout projet ou proposition de loi est discuté successivement par chaque assemblée (assemblée nationale et sénat) en vue de parvenir à un accord sur les articles examinés c'est ce qu'on appelle «la navette».

Le gouvernement a la faculté d'interrompre cette navette au bout de deux lectures, c'est-à-dire lorsque les députés et les sénateurs ont débattu deux fois du texte. Le Premier ministre demande alors la constitution d'une commission mixte, paritaire, composée de 7 députés et de 7 sénateurs chargés de trouver une rédaction de compromis sur les articles restant en discussion entre les deux assemblées. Si cette procédure de conciliation n'aboutit pas, le gouvernement peut, après une nouvelle lecture dans chaque assemblée, demander à l'Assemblée nationale de se prononcer définitivement en dernière lecture. Ainsi, en matière législative, les sénateurs ont les mêmes pouvoirs que les députés, sauf en cas de désaccord persistant : l'Assemblée nationale qui elle est élue au suffrage universel direct peut alors avoir le dernier mot.

Actuellement en France le Sénat est majoritairement à droite et l'Assemblée nationale majoritairement à gauche.

## Services publics

Le service public est un service rendu par l'Etat ou par une collectivité territoriale. Il est financé par les impôts et les cotisations sociales. Les services publics sont régis par le droit administratif. Ils sont soumis à des règles strictes de gestion et de contrôle. Les services publics sont essentiels pour le fonctionnement de la société. Ils assurent la sécurité, la justice, l'éducation, la santé, etc. Les services publics sont financés par les impôts et les cotisations sociales. Ils sont soumis à des règles strictes de gestion et de contrôle. Les services publics sont essentiels pour le fonctionnement de la société. Ils assurent la sécurité, la justice, l'éducation, la santé, etc.

# U.N.R.P.A

## Union Nationale des retraités et Personnes Agées

C'est une association de défense des droits des retraités, préretraités et personnes âgées.

Elle a une représentation officielle nationale, départementale et locale et un service juridique national à votre disposition.

Elle est une association pluraliste ouverte à tous.

Elle informe sur vos droits, sur ses propositions, sur ses actions pour unir sans aucune discrimination sans distinction d'âge, de sexe, de nationalité;  
Son but : agir, ensemble, dans l'union en direction des gouvernants et des élus, quelles que soient leurs tendances, tel est le but de L'UNRPA.

### Section de Montataire

Affiliée à l'Union Nationale des Retraités et Personnes Agées, c'est une association loi 1901 qui a pour but de défendre les intérêts des retraités, préretraités et personnes âgées pour l'amélioration de leurs moyens d'existence.

Toute personne majeure sans distinction d'opinion, de sexe et de nationalité peut y adhérer.

La Section est gérée par un comité élu par les sociétaires lors de l'Assemblée Générale qui a lieu annuellement.

Un local a été mis gracieusement à sa disposition dans une partie d'un immeuble de la Municipalité situé 81, rue Jean Jaurès.

Les ressources de la Section se composent des cotisations des adhérents, de la subvention de la Ville et des dons des membres honoraires (commerçants et artisans) et permettent d'associer les personnes âgées et les retraités à des animations comme « la Galette des Rois » et le « Goûter aux Anciens ».

Il est également organisé des sorties avec repas et animation dans l'année.

### Des moments de convivialité

Ces diverses festivités permettent aux Anciens de se retrouver, ensemble, le temps d'une journée ou d'un après-midi,

pour évoquer leurs souvenirs (bons ou mauvais) de leur jeunesse, de leur vie de travail et de famille.

Créée au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'Union des Vieux Travailleurs de Montataire, devenue en 1977 Union des Vieux de France (UVF) puis Union Nationale des Retraités et Personnes Agées (UNRPA) a continué à participer à différentes actions afin de faire respecter et mieux défendre les intérêts de nos retraités, préretraités et personnes âgées.

Les différents responsables ont avec le soutien des adhérents, oeuvré pour préserver les acquis, la protection sociale et son amélioration afin de profiter pleinement du droit à la retraite.

Renseignements et Inscriptions :

UNRPA - 81, rue Jean Jaurès  
60160 Montataire

Tél. 03 44 25 71 54.

Permanences :

tous les jeudis de 9 h 30 à 11 h 30.

## Le sang : la vie !

La collecte du 6 août dernier a permis d'accueillir à Montataire 68 généreux donateurs. Grâce à cet élan de solidarité des malades et des accidentés ont pu recevoir dans les meilleurs délais des produits nécessaires à leur traitement, à leur survie. Une nouvelle collecte a eu lieu le 1er octobre.

M. Cabaud, Directeur adjoint de l'établissement français du sang Nord de France adresse ses plus vifs remerciements à tous ceux qui donnent et vont donner leur sang.

Prochaine collecte lundi 26 novembre  
Salle de la Libération

Pour tous renseignements :  
contactez l'E.F.S au 03.28.54.78.10  
Parlez-en autour de vous, donnez votre sang, vous sauverez des vies.



Le bureau de l'association des donneurs de sang réuni lors d'une journée de don à la salle de la Libération

## Studio Mont'le son

Les volontaires du studio Mont'le son, situé dans l'ancienne sacristie de l'église Notre-Dame à Montataire, se sont proposés un projet qui a pour but de former les musiciens adhérents à l'association, répétant dans les locaux prévus à cet effet.

Synapska, (ska) Primitive  
 les groupes Nailwork, (métal), Child  
 King, (reggae) Let Me Rai, (rai) S'Hop,  
 (métal) ROAD, (rock) ont répondu présents.

Durant cette période ils seront amenés à rencontrer des professionnels reconnus dans le milieu du spectacle. Ainsi ils pourront parfaire leurs connaissances musicales et élaborer une technique de façon à gérer certains problèmes comme l'organisation d'une répétition, créer un jeu de scène ou encore savoir faire une balance instrumentale. Ils prévoient de donner deux concerts et d'immortaliser leur travail sur une vidéo.



## La base aérienne recrute

Depuis de nombreuses années, au travers du recrutement des militaires du rang engagés, l'armée de l'air offre à l'ensemble de nos jeunes concitoyens l'opportunité d'acquérir une expérience professionnelle et personnelle.

Chaque année, la base aérienne 110 de Creil recrute localement des jeunes de nationalité française, ayant un niveau scolaire de fin de 3ème à baccalauréat.

Les spécialités proposées sont multiples et variées : fusilier commando, conducteur routier, installateur télécom, magasinier, ...

Après étude des candidatures et en fonction du nombre de postes disponibles, deux statuts peuvent être envisagés :

- volontaire de l'armée de l'air, pour ceux (âgés de 18 à 26 ans) qui ont des

doutes sur leur avenir ou désireux de trouver un emploi ne faisant appel à aucune connaissance particulière;

- militaire technicien de l'air, pour tous ceux qui (âgés de 18 à 23 ans) disposent d'un niveau scolaire minimum, mais qui ne trouvent pas de situation faute d'expérience professionnelle.

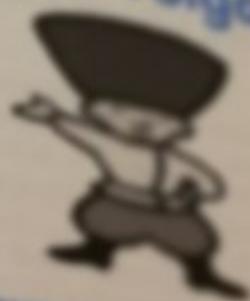
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la section recrutement :  
 Base aérienne 110

Bureau de l'instruction et du recrutement  
 Section recrutement - 60314 CREIL  
 Cedex. Tél : 03 44 28 70 91  
 03 44 28 67 71 - 03 44 28 70 35.



## Associations

### Oise-Volga



#### Echanges et amitiés avec le Russie

Au moment où nous lisons ces lignes, plusieurs dizaines de familles de nos concitoyens s'apprêtent à accueillir plus d'une centaine d'enfants russes qui vont chanter avec leurs petits camarades français à la Fête de l'Unité de Creil, l'Opéra et l'Autre monde.

Une belle aventure engagée depuis plusieurs mois qui a été entreprise à l'initiative du directeur de l'école de musique de Montataire, M. Gilbert et développée par l'association Oise-Volga présidée par M. Daniel Brochet.

### Fonds de Montataire

L'Association des Habitants des Fonds de Montataire et de Nogent organise dans la salle du quartier une belle «Non-Stop» le Samedi 17 Novembre 2001 à partir de 15 heures.

Un repas sera servi vers 19 heures. A la fin, remise des lots du challenge 2001.

Frais d'inscription, repas compris  
 joueurs adhérents : 60 F  
 non-adhérents : 70 F  
 étudiants et moins de 18 ans : 30 F

Contacteur :  
 M. Soudanne  
 19, rue E Potier - 60160 Montataire.  
 M. Combapet  
 19, rue R Wagner - Nogent sur Oise.  
 M. Grévin  
 10, av. F Roosevelt - Nogent sur Oise.

Un concours de Tarot  
 le Samedi 15 Décembre 2001  
 Inscriptions à partir de 19 h 45  
 Début du concours à 20 h 15  
 Joueur adhérent - 20 F  
 Joueur non adhérent : 25 F  
 Etudiant et moins de 18 ans : 10 F  
 A la fin du concours remise des lots du challenge 2001.

## Associations

### A.B.S.S.

Association  
Battant Service Solidarité

Vous êtes retraité ou avez quelques heures de disponible, en fin de journée, pour avoir l'occasion de venir en aide à des jeunes enfants. Ces enfants ont de 6 à 12 ans et après l'école ils auraient besoin d'un accompagnement scolaire. Alors, si vous souhaitez intégrer l'équipe des bénévoles actifs de l'association.



Cette association qui reçoit l'agrément des services de l'Etat dans le cadre du Contrat Educatif Local ainsi que la participation financière de la CAF de Creil, a en ce moment des difficultés pour trouver des encadrants bénévoles au sein de ses adhérents. N'hésitez pas à Contacter Marie-France BISSANGOU au 03 44 25 76 64 ou au 06 76 26 71 55 après 18 h 30 la semaine

### A.I.D.E.S.

L'Association des Amis de la France et de la Côte d'Ivoire (A.A.F.C.I.) fait savoir à ses sympathisants qu'elle a changé de nom depuis son A.G. du 2 juin 2001, et a opéré une modification de statuts. Elle s'appelle désormais « Agence Internationale pour le développement économique (A.I.D.E.S.) », qui conserve et poursuit les activités de A.A.F.C.I. dont les cours de soutien scolaire de Montataire.

Par la même occasion, l'A.I.D.E.S. informe les population du bassin creillois que les cours de soutien scolaire (du CM2 à la Terminale) ont repris début octobre et invite les parents d'élèves qui le souhaitent, à inscrire ou à renouveler l'inscription de leurs enfants dès la lecture de la présente annonce: Pour inscriptions: A.I.D.E.S. Tél. : 03 44 26 80 95.

### Photo club

Le photo club de Montataire a repris ses réunions à partir le jeudi 6 septembre 2001 à 20 h 30 au Petit club de Montataire (parking privé). Dans une ambiance sympathique, venez participer à nos activités - Prise de vues en studio - Portrait - marinière - photo, nature morte - Portrait, marinière et blanc - Travaux divers en commun - Organisation de concours. Nous nous réunissons un jeudi sur deux (semaines paires) à partir de 20 h 30 - (parking privé). Pour tout renseignement complémentaire, contacter : Boris Pothier au 03 44 55 27 57 Dates des prochaines réunions : Les jeudis 15 novembre, 29 novembre, 13 décembre 2001.

### Santé

Une « petite grippe » :  
Ça n'existe pas !

En France, suivant les années, la grippe est la première ou la deuxième maladie infectieuse qui tue le plus. Selon la souche virale et l'importance de l'épidémie, elle fait en moyenne, 2500 morts\* par an parmi les personnes âgées de 75 ans et plus. Pourtant, il existe un moyen simple et efficace de se protéger contre cette maladie : la vaccination ! C'est pourquoi, l'Assurance Maladie prend en charge à 100% le coût du vaccin pour les personnes les plus, vulnérables, celles âgées de 65 ans et plus et celles atteintes de certaines affections de longue durée.

Concrètement, les personnes concernées ont reçu de leur Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou de leur Section Mutualiste, un imprimé de prise, en charge. Grâce à ce document et sur prescription de leur médecin, le pharmacien délivrera le vaccin sans avance de frais et ce jusqu'au 31 décembre 2001.

\*avec de grandes variations selon les épidémies

# Pour une paix juste au Moyen-Orient

Palestine

Ce mardi 11 septembre 2001 restera à jamais gravé dans nos mémoires. Pendant plusieurs semaines sur les écrans de télévisions, les images de chars, le monde est saisi de vertiges. L'horreur se bousculent. Les inter-les qualifications se bousculent. Les interrogations chahutent les consciences, la peur gagne du terrain. Peut-il y avoir une guerre, la première du 21ème siècle ? La planète serait-elle entraînée dans l'engrenage de la violence ? Sans équivoque il faut condamner ces actes barbares qui ont frappé en une fois des milliers de civils innocents avec le risque d'embraser la planète. L'incompréhension et l'horreur nous viennent en premier puis la compassion et la solidarité pour les victimes et leurs familles.

## Pas d'amalgame

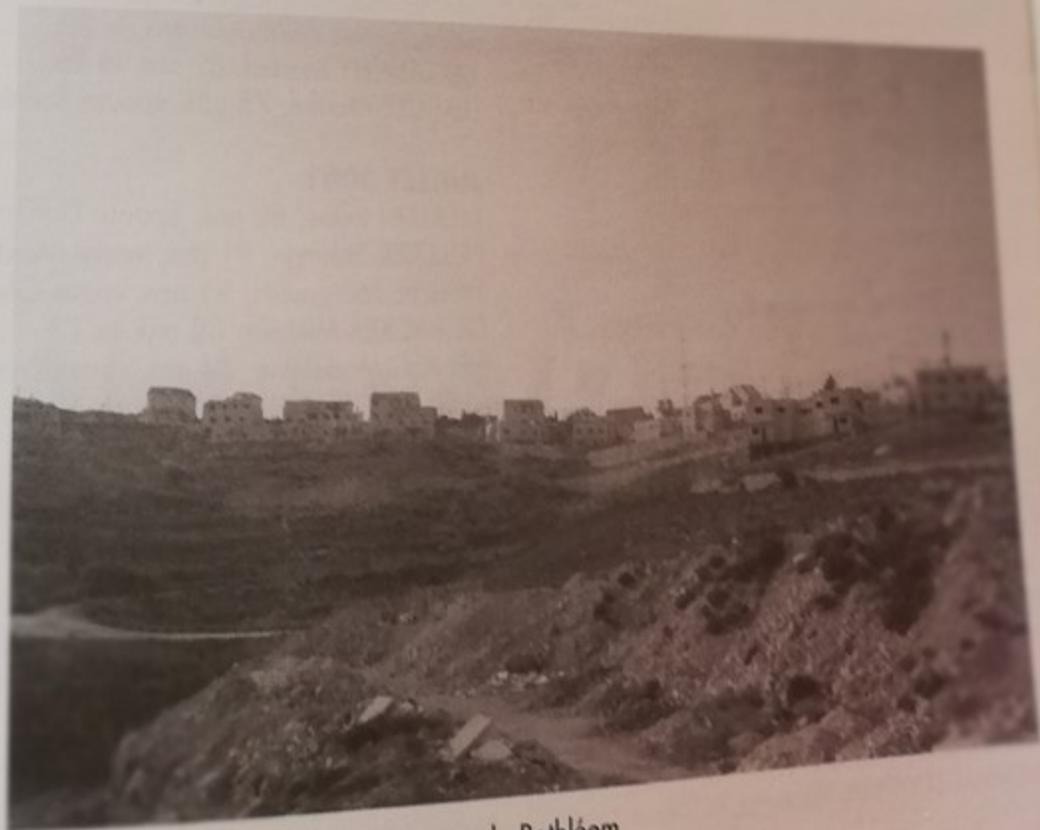
La recherche de coupables s'impose mais déjà nous voyons et nous entendons des élucubrations qui diabolisent le monde arabe. Restons vigilant pour que tout amalgame soit évité. Les récents événements en Palestine et en Israël montrent à quel point la logique de la guerre et des représailles militaires ne mène à rien. Pire, elle conduit à une escalade de la violence qui réduit à chaque fois plus, les espoirs d'une paix négociée. Le meilleur moyen d'éradiquer le terrorisme est encore de rétablir la justice dans le monde. Israël doit impérativement appliquer les résolutions de l'ONU et respecter les accords de paix au risque de voir la frustration des populations palestiniennes, particulièrement les jeunes, être de moins en moins contenue. Israël doit intégrer que, seul le respect des accords de paix, garantira la paix...garantira sa paix. Il faut réaffirmer, plus que jamais, la nécessité d'une paix négociée qui respecte les droits de tous les peuples de la région, ceux des camps de réfugiés en particulier, à vivre dans un état démocratique, laïque et souverain.

**Le dialogue : pas les bombes !**  
Le retour du dialogue doit être la seule alternative et la seule voie, mais il faut qu'il s'accompagne d'actes car les promesses ne peuvent plus à elles seules, satisfaire des populations au bord de la détresse, surtout celles des camps de réfugiés, qui vivent dans des conditions inacceptables. Nous devons nous

appuyer sur le droit international en Israël mais aussi pour à travers le pays de la communauté internationale pour créer une chaîne de solidarité et faire appliquer les droits de politiques mais aussi les droits humains de tous des grands peuples, le dit



Camp de réfugiés palestiniens



Colonies israéliennes sur les hauteurs de Bethléem

ées



proximité Solidarité Démocratie



Montataire  
VILLE DE L'OISE

**MONTATAIRE,**  
**des valeurs à vivre**



Artistiques,  
culturelles,  
sportives,  
environnementales,  
citoyennes,  
les Associations  
de Montataire  
dynamisent  
notre commune.